

A Monsieur Monsieur G. Van Crombrughe Brasseur A Grammont

Très-chers Pere et Mère

Vous êtes sans doute étonnés de mon silence, vous ne le serez pas longtems quand je vous aurai fait voir que depuis l'ordination je n'ai pas eu un moment pour ainsi dire, à ma disposition; la récitation de mon office emploie une partie considérable de mes récréations et d'autres occupations importèrent le reste de la journée; vers la fête de la Pentecôte, sur-tout, j'étais si accablé qu'il m'a été impossible de vous présenter mes souhaits accoutumés, c'était l'époque du départ de Monseigneur l'Evêque et l'on m'a fait beaucoup écrire ici, concernant les affaires qui l'appelaient ailleurs, tout devait être prêt pour son départ. Vous savez ce qui est l'objet de son voyage, fasse le Ciel que ce digne Prélat nous soit rendu, et qu'on nous laisse le paisible exercice de notre S^{te} Religion; j'espère que Dieu aura pitié de son Eglise. Je ne vous dirai rien de la triste catastrophe qui est arrivée à votre servante, vous savez tout et, le tems ne me permet pas d'entrer dans de longs détails, elle se porte mieux; je pense quelle a été transportée à son village.

Vous me feriez grand plaisir de me dire si j'aurai le brévière de M^r Vanhoorde... Quant aux affaires du Régent, tout ira bien, mais il nous faut attendre que le tribunal d'Audenarde soit bien établi. Il a pris la fuite il y a quelques jours, a fait des sottises et a été reconduit par voiture à sa demeure ordinaire, cette circonstance ne nous sera pas défavorable, j'en ai fait faire un procès verbal.

Presentez, je vous prie, mes respects, à ma tante huleu et ma tante De Baker et assurez de tout mon dévouement, de toute mon amitié, françois, Charlotte et nos cousines De Baker et Lauwers.

J'ai l'honneur de me dire bien respectueusement

Gand 13 juin 1811

Votre très-humble et très obéissant fils

C. Van Crombrughe
sous-Diacre

Si le brévière dont il s'agit est beaucoup plus vieux que de l'année 1760 ou 70 et in 8° il ne faut pas l'envoyer, s'il est in 12° ou plus petit il faut qu'il soit tout au plus de 1780, plus vieux ne m'avancerait pas de beaucoup.

Dites moi ce que je ferai de mon linge sale, je pourrai encore le garder un certain tems.

Mon frère Jean demande que françois veuille lui indiquer où il a laissé le parapluie de sa femme, il serait bien fâché qu'il fût égaré.